

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES LISIBLEMENT

*** Champs à remplir obligatoirement**

ATTENTION : Toute demande incomplète ou illisible fera l'objet d'un refus systématique

INFORMATION SUR LA VENTE

Nom et prénom du propriétaire* :

Adresse du propriétaire (N°, type et nom de voie) * :
.....

Code postal * : Commune * :

Tel * : E-mail * :

N° contrat Eau des Collines (si le bien est situé sur Aubagne, La Penne s/H, Cuges-les-Pins ou St Zacharie) :

Adresse du bien vendu * (si différent de l'adresse du propriétaire) : (N°, type et nom de voie)

Code postal : Commune :

DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur (si différent du propriétaire) * :

Tel * : E-mail * :

CARACTERISTIQUES DE LA PROPRIETE

Type d'occupation : Permanente Professionnelle Intermittente Inhabitée

En cas de copropriété, noms des copropriétaires :

Type d'activité professionnelle : Agricole Restaurant Commerce Hôtel Camping Industrie

Année de construction de la propriété : Année des travaux d'assainissement :

Nombre de pièces principales (salon/salle à manger/chambres/bureau) :

Nombre d'occupants :

Références cadastrales : Section(s) : Numéro(s) de la parcelle(s) :

Copie plan cadastral à fournir (www.cadastre.gov) et du projet de détachement parcellaire éventuel

Superficie de la parcelle : m2

Terrain desservi par l'eau potable : oui non

Présence d'un puits ou forage sur la propriété : oui non Est-il déclaré en mairie : oui non

Usage du forage/puits : Abandonné Consommation animale Consommation humaine Autre

Distance entre le forage/puits et le système d'infiltration :

Présence d'un puits ou forage au voisinage immédiat : oui non

Présence d'une piscine : oui non

Pour les installations réalisées après 2009, vous devrez présenter au technicien le jour du diagnostic l'avis de conformité de bonne réalisation des travaux

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ENTRETIEN

Fosses toutes eaux

Entretien effectué : oui non

Fosse septique ou toutes eaux :

Niveau de boues (%) :

Date du dernier entretien :

Justificatifs d'entretien oui non

Nom de l'entreprise : entreprise agréée oui non

Destination des sous-produits évacués :

Bac à graisses

Niveau de boues (%) :

Date du dernier entretien :

Justificatifs d'entretien oui non

Nom de l'entreprise : entreprise agréée oui non

Destination des sous-produits évacués :

Microstations/Filières compactes :

Date dernier entretien :

Fréquence d'entretien :

Renouvellement du matériau filtrant : oui non- Date :

Remplacement de pièces : oui non

Carnet d'entretien : oui non

Photos

Contrat d'entretien : intervenant :

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du Règlement de Service.

Fait à :, le Signature :

En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous remercions de repérer et de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement non collectif.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vous envisagez de réaliser la vente de votre habitation, pour cela, vous devez remplir et envoyer par courrier ou mail le présent document. Le SPANC vous contactera dans un délai de 3 semaines à compter de la réception du formulaire dûment rempli pour la prise de rendez-vous.

COMMENT FAIRE : Vous devez remplir le formulaire ci-dessous, qui concerne les renseignements généraux sur votre installation, votre terrain et vos usages de l'eau. (Vous pourrez trouver la référence cadastrale sur votre titre de propriété).

SPANC SPL L'Eau des Collines
140 avenue du Millet 13400 Aubagne
04.42.62.45.00
spanc@eaudescollines.fr

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES : Vous pouvez retrouver les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet de la SPL l'Eau des Collines : www.eaudescollines.fr

ACCES A L'INSTALLATION :

Le diagnostic de vente consiste à vérifier l'état et le fonctionnement du dispositif d'assainissement non collectif.

Afin de préparer au mieux la visite de contrôle, nous vous rappelons que, conformément à l'article 8 de notre Règlement de Service, les regards de contrôle des ouvrages existants (fosses, bac à graisses, épandages, ...) devront être repérés et rendus accessibles (ouverts), afin qu'ils soient pris en compte par le SPANC.

De plus, lors du contrôle il faudra tenir à disposition du technicien tous les documents en votre possession concernant votre installation ANC : certificat de conformité, facture de travaux, certificat de vidange, plan de l'installation, photographies et toute pièce justificative déclarée dans le formulaire de demande de diagnostic de vente.

En cas d'impossibilité d'accès aux installations, le technicien ne pourra pas réaliser le diagnostic de vente et son déplacement vous sera facturé.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

